

NOS MEMBRES

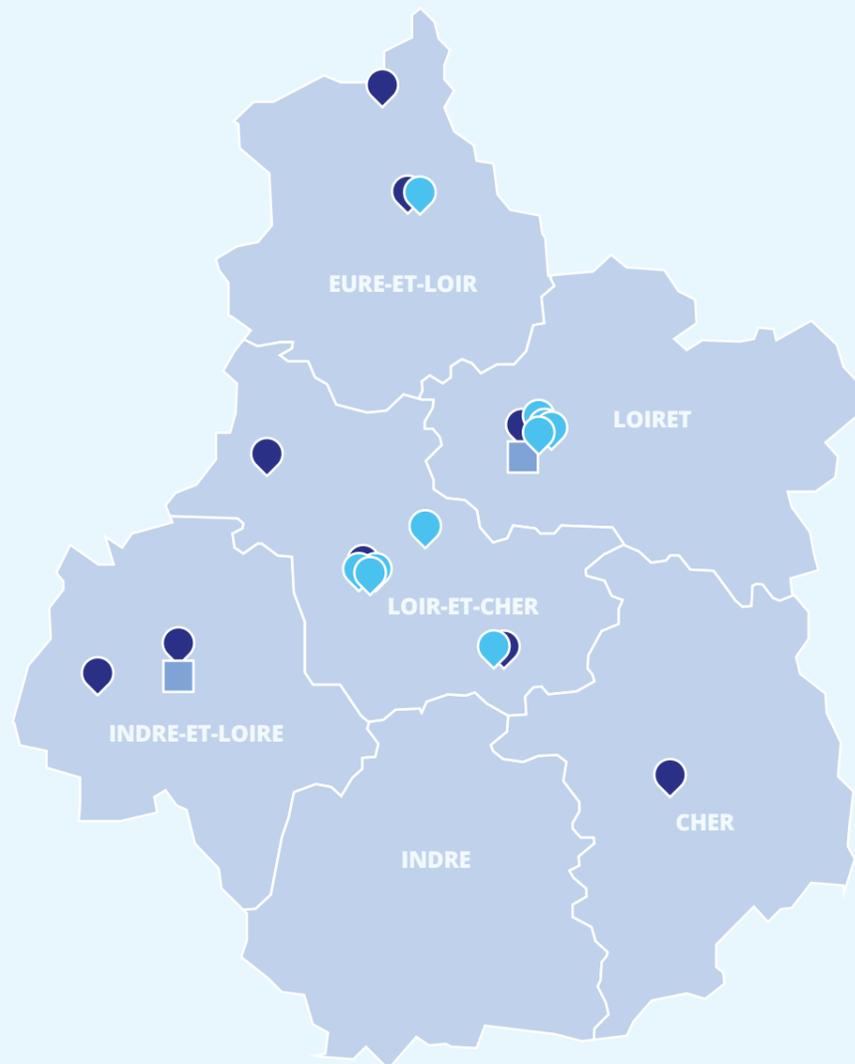
Sont invités à participer au comité régional du Fonjep les représentants de toute association bénéficiaire d'une aide du Fonjep, les représentants des services de l'État et des collectivités territoriales.

À ce jour, le comité régional Centre-Val de Loire compte :

- 26 associations
- 2 représentants de l'État

Légende

- Membres affiliés à une tête de réseau régionale
- Membres non affiliés
- État



Cher

- Ass. Nature 18 (Bourges)
- MJC Asnières (Asnières Les Bourges)

Eure-et-Loir

- Ass. Jades (Dreux)
- Ass. La dame à la licorne (Chartres)
- RJAa Thuringe (Chartres)

Indre-et-Loire

- Centre social de la Douve (Langeais)
- Cultures du cœur 37 (Tours)
- URHAJ (Tours)
- DDCS 37 (Tours)

Loir-et-Cher

- Adeif-Video (Romorantin)
- Ass. Archéologie pour tous (Saint Laurent Nouan)
- Ass. Majo (Romorantin)
- BIJ 41 (Blois)
- Centraider (Vendôme)
- Culture du cœur 41 (Blois)
- Escale et Habitat (Blois)
- Ligue de l'enseignement Loir-et-Cher (Blois)

Loiret

- Ass. Cent soleils (Orleans)
- Crajep 45 -Familles Rurales Centre-Val de Loire (Fleury-Les-Aubrais)
- FRMJC Centre-Val de Loire (Orleans)
- Mouvement associatif Centre-Val de Loire (Fleury-Les-Aubrais)
- Résidences jeunes Acacias Colombier (Orleans)
- DRJSCS (Orleans)



LE FONJEP EN CENTRE-VAL DE LOIRE

État, collectivités et associations : ensemble pour développer les projets de jeunesse et d'éducation populaire.

→ ÉDITO

Le comité régional Fonjep du Centre-Val de Loire, tel que configuré en décembre 2017, s'est réuni 3 fois en 2018 (25 janvier ; 23 mars ; 25 mai).

Sous la présidence de Jean-Claude DUMOULIN et en présence des services de l'État, représentés par Anne LAVEAU, des collectivités territoriales et une vingtaine d'associations, il a réuni en moyenne entre 15 et 36 personnes.

Développer la co-construction
Dès leur première rencontre, les participants se sont entendus pour

traiter les sujets suivants :

- Co-construire : cœur de l'identité du Fonjep. Comment cela se vit-il aujourd'hui ? Comment le développer demain ?
- Le modèle socio-économique associatif : ses spécificités, les tensions auxquelles il est soumis dans le contexte actuel, les réponses que nous pouvons construire ensemble.

Ces deux sujets ont constitué l'ossature des réunions de 2018. Notre dernière réunion de l'année a porté spécifiquement sur le modèle socio-économique associatif avec des interventions croisées et productives des représentants du FONJEP national et du Mouvement associatif Centre-Val de Loire.

Pôles territoriaux de coopération

Ces travaux ont offert un socle au comité de mars 2019 qui portait sur les pôles territoriaux de coopération associatifs et qui a permis, conformément au souhait de tous, de passer de la réflexion à l'action.

Nos thèmes de travail prioritaires :

- Modèles socio-économiques
- Engagement et implication des jeunes
- Co-construction au sein du Comité régional

LE FONDS DE COOPÉRATION DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Le Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (Fonjep) est un organisme cogéré par l'État, les collectivités et les associations depuis 1964. Véritable pôle de ressources, il est un levier des projets associatifs de jeunesse et d'éducation populaire. Il gère notamment au plan national 5301 « postes Fonjep », dispositif qui contribue à l'emploi de permanents qualifiés au

sein d'associations agréées de jeunesse et d'éducation populaire.

Nourri par son ancrage territorial, par le regard multiple qu'offre la cogestion et par son expérience, le Fonjep est en veille permanente sur les évolutions sociales et les nouveaux besoins en matière de politique de jeunesse et d'éducation populaire. Avec ses partenaires, il

analyse ces tendances, expérimente et développe des pistes d'actions nouvelles pour répondre aux besoins sociaux.

Le comité régional Centre-Val de Loire, issu des associations porteuses des postes Fonjep, est partie intégrante du Fonjep. En son sein, conformément à la charte d'engagements réciproques¹ et à la charte

de cogestion du Fonjep qui en découle, l'état, les collectivités et les associations s'engagent, à « créer des conditions favorables pour une dynamique de travail collaboratif, à contribuer à la constitution de connaissances et au partage d'analyses sur leurs champs d'intervention, et à être force de proposition de projets et expérimentations à coconstruire entre l'État, les collectivités territoriales et les associations ».

1- renouvelée en 2014 par l'État, le Mouvement associatif et les collectivités territoriales

Le comité régional du Fonjep c'est :



Un espace de co-construction entre État, collectivités et associations.



un observatoire local de l'action des associations du secteur



un outil de valorisation des actions menées par les associations du territoire

193 postes Fonjep

Soutenir les projets associatifs dans la région

En 2018, le Fonjep a géré 5 301 postes Fonjep dont **193 en Centre-Val de Loire**.

Les postes Fonjep sont des aides de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois¹.

Postes Fonjep ?



Nouveautés 2019

+ 760 postes Fonjep sur le plan national au titre de la politique de la ville, pour :

- Accompagner les projets des petites associations
- Développer la mutualisation des ressources salariées
- Accompagner l'essaimage de crèches associatives, de centres sociaux ou d'espaces de vie sociale

Ces 193 postes ont été co-financés grâce à :

→ 1 292 946 € de subventions de l'État

→ 394 921 € de cofinancements (mairies, communautés de communes ou d'agglomération, associations)

1- Instruction interministérielle n° 2017-194 du 19-12-2017

2- Instruction du gouvernement du 8 février 2019 relative au déploiement des dispositifs adultes-relais et FONJEP dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers

Solidarité internationale

Échanger, s'entraider, s'engager

Le Fonjep gère plusieurs dispositifs de solidarité internationale financés par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Agence française de développement (AFD). Destinés aux jeunes, aux adultes ou aux associations, ces dispositifs se complètent pour favoriser la découverte d'autres cultures, l'engagement dans des actions collectives, solidaires et durables, et le développement d'une citoyenneté mondiale.

En Centre-Val de Loire cela s'est traduit en 2018 par :

- 17 projets de jeunes 16-25 ans (JSI et VVV/SI)
- 43 volontaires de solidarité internationale (VSI) mobilisés à l'étranger
- 2 postes Fonjep d'Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI)



Modèles socio-économiques

Outils de la réflexion des associations

Devant les évolutions économiques et réglementaires, de nombreuses associations de jeunesse et d'éducation populaire sont fragilisées. Pour faire face à cette situation, le Fonjep a lancé un projet d'ampleur visant à leur offrir un appui à la réflexion sur leur modèle socio-économique. Après une phase d'enquête en 2017, des expérimentations ont été menées en 2018 avec 4 équipes de recherche et 45 associations au plan national.

2 associations de Centre-Val de Loire participent à ces expérimentations.

Les résultats des travaux font l'objet d'une capitalisation qui permettra d'outiller les autres associations qui souhaitent elles aussi réfléchir à l'évolution de leur modèle.

